

Conditions de vente / Sales conditions

Nos conditions de vente sont détaillées et consultables au dos de tous nos documents commerciaux

● POUR LA FRANCE

COMMANDE MINIMUM : 350€

FRAIS DE PORT : 18€

POUR LA CORSE : +7€ supplémentaires

PORT OFFERT à partir d'une commande de 600€

● UNION EUROPÉENNE (ET DROM)

COMMANDE MINIMUM : 500€
minimum order

FRAIS DE PORT *freight*
calculés selon le poids du colis

● HORS UNION EUROPÉENNE

COMMANDE MINIMUM : 1000€
minimum order

PORT *freight* prise en charge des conditions d'expédition par vos soins + frais de douane.

POURQUOI PRIVILÉGIER LA PRÉ-COMMANDE ?

Vos produits seront fabriqués à la demande. Notre stock d'avance est limité selon les périodes. Ainsi pour vous garantir la disponibilité de vos articles, réservez les dès à présent en effectuant votre précommande sur notre site.

→ Le fait de connaître vos attentes à l'avance nous permet d'anticiper et de réajuster à temps les quantités à fabriquer pour satisfaire tout le monde. Car nous n'aimons pas vous décevoir...

→ Lorsque vous précommandez en ligne ou via un bon de commande transmis par mail à info@atelierdenoemi.fr, vous réservez votre stock et nous pouvons ainsi vous en garantir la disponibilité dans un délai de 3 à 4 semaines.

→ **30 jours avant la livraison souhaitée** : Dernier délai conseillé pour commander et être livré à temps par rapport à votre forte période de ventes

LA LIVRAISON DES NOUVELLES COLLECTIONS DÉBUTENT
AU 1ER MARS POUR LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS
ET AU 1ER OCTOBRE POUR L'HIVER.
LES 1^{ERS} QUI COMMANDENT SONT LES PREMIERS LIVRÉS.



LES AVANTAGES DE LA COMMANDE EN LIGNE

→ vous garantir la disponibilité des articles souhaités

→ Accéder à des collections complémentaires au catalogue de la saison et enrichir ainsi votre sélection de produits, pour personnaliser davantage votre commande selon vos goûts et ceux de votre clientèle.

→ Passer une commande rapidement et simplement avec l'accès à vos factures et le suivi de votre commande en temps voulu.

Tél. : +33 (0)3 69 58 22 69

info@atelierdenoemi.fr



OBJET

1.1 L'ensemble des opérations commerciales effectuées par la Société ATELIER DE NOEMI SASU est soumis aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales sont systématiquement jointes aux documents commerciaux émis par notre Société. En conséquence, toutes commandes passées à notre société impliquent nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par notre Client des conditions générales de vente suivantes.

1.2 ATELIER DE NOEMI SASU se réserve le pouvoir de modifier ces conditions générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande du Client.

PRODUITS PROPOSÉS

2.1 Nos accessoires de mode et de décoration illustrés sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

2.2 Ces produits sont susceptibles d'évolutions et de modifications techniques et qualitatives à tout moment, sur simple décision de la Société. Les catalogues n'ont qu'un intérêt purement informatif et ne sauraient avoir la qualité de document contractuel dans la relation avec le Client.

PRIX

3.1 Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils s'entendent Hors Taxes, au départ de nos entrepôts, hors frais de livraison. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande et selon la zone d'exportation.

3.2 La société ATELIER DE NOEMI SASU s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf cas particulier précisé dans notre facture ou selon les conditions particulières de notre collaboration, le règlement des marchandises s'effectue au passage de la commande : soit par chèque, soit par virement bancaire. Votre commande est considérée comme effective à réception de votre paiement.

CONDITIONS DE RÉGLEMENT

Vente classique avec élaboration d'un bon de commande puis facture pro format. Sauf convention expresse contraire, le client verse la totalité du montant de sa commande lors de la validation de sa facture pro forma.

RETARD DE PAIEMENT

7.1 L'inexécution par le client de ses obligations de paiement, ou tout retard, entraîne l'exigibilité de plein droit, sans mise en demeure, de pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur applicable au montant hors taxes de la facture, à compter du jour suivant la livraison des produits.

7.2 En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit à la demande de notre Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de tous autres dommages intérêts.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

8.1 La société ATELIER DE NOEMI SASU conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

8.2 À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société ATELIER DE NOEMI SASU se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Délais de livraison

9.1 Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, mais sont fonction de nos possibilités de fabrication, d'approvisionnement et de transport.

9.2 Ils s'appliquent par ailleurs à compter de la date de réception de votre règlement.

9.3 Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à retenue, indemnité ou annulation des commandes en cours.

9.4 Toutefois, si dans un délai de 2 mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le Client pourra obtenir restitution de son paiement à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure nous déchargeant de notre obligation de livrer : la guerre, l'émeute, la retenue en douane au-delà de 7 jours, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné.

9.5 Nous tiendrons le Client au courant, en temps opportun, des cas et événements de force majeure.

Modalités de livraison

10.1 Nous assurons nos livraisons par transporteur et sommes autorisés à procéder à des livraisons globales ou partielles à destination de la France et des Pays de l'Union Européenne.

10.2 Toute livraison hors de l'union Européenne est prise en charge par notre client (organisation, prise en charge des frais, déclarations douanière, etc...).

10.3 Le forfait transport se fait de nos entrepôts jusqu'à l'entrée du lieu d'exploitation du client. Pour toute traction supplémentaire, une demande spécifique du client doit être faite lors de la signature du bon de commande. Ce service donne lieu à l'élaboration de frais supplémentaires à la charge du client.

10.4 Transfert des risques : Nonobstant l'application de l'article 8 « réserve de propriété » et/ou les modalités de livraison des produits, les produits voyagent aux risques et périls du Client qui supporte à compter du départ de nos entrepôts l'ensemble des risques afférant aux produits, à la garde et à la conservation desquels il devra apporter tous ses soins.

10.5 En cas de dommage pendant le transport, les réserves d'usages doivent être formulées auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 48 heures à compter de la réception des produits.

RÉCEPTION DES PRODUITS

11.1 La livraison est réputée effectuée dès la remise des produits au client par le transporteur. Le bordereau de livraison remis par le transporteur, daté et signé par le Client lors de la réception de ses produits, constituera une preuve en matière de transport et de délivrance.

11.2 En amont de la signature du bordereau de livraison, il appartient au Client de vérifier le contenu, l'état et la conformité du ou des produits livrés. En cas d'anomalies, le Client doit refuser la livraison ou émettre des réserves manuscrites, précises et datées (les mentions «sous réserve de déballage» et «sous réserve de montage» ne seront pas acceptés).

11.3 Les réclamations sur les vices apparents et sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 48 heures à compter de la réception des produits. En l'absence de réserve, le produit est réputé accepté par le Client et ne pourra faire l'objet de contestation concernant sa livraison.

11.4 Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à la Société toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir ou de faire intervenir un tiers.

11.5 Les retours de produits sont subordonnés à notre accord écrit préalable. Après accord, nous autorisons les retours sous un délai maximal de 7 jours à compter de la date de livraison des produits. Les frais de transport seront à la charge de l'acheteur. Le produit devra être emballé tel qu'à la livraison. Tout produit retourné non emballé ou endommagé entraînera des frais à la charge du client. Les retours « en port du » ne sont pas acceptés.

11.6 En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par la Société dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit des produits ou un avoir pour retour de produits au choix de la Société, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages intérêts. L'avoir sera minoré de 20% pour compenser les coûts liés à la dépréciation et au reconditionnement.

GARANTIE

12.1 Le client bénéficie d'une garantie de 3 mois sur l'ensemble des produits distribués par notre société. Cette garantie est valable pour les défauts ou vices cachés des articles vendus, sous réserve qu'ils soient signalés à notre société dès leur apparition.

12.2 Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à ATELIER DE NOEMI SAS sera le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services. Tout produit appelé à bénéficier de la garantie doit en effet être, au préalable, soumis au service après-vente du vendeur dont l'accord est indispensable pour tout remplacement.

13. EXCLUSION DE GARANTIE

En toutes hypothèses, la garantie ne joue pas pour les vices apparents. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (notamment l'utilisation anormale, l'entretien défectueux, ...), ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par la Société.

LITIGES

Avant toute action contentieuse, les parties tenteront de résoudre à l'amiable les litiges ou contestations de toute nature. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut d'accord, à l'égard des professionnels, le Tribunal d'instance de Mulhouse sise au 44 Av. Robert Schuman, 68100 Mulhouse, sera le seul compétent.